



COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE RHONE ALPES

Cahier des charges « Escrime hors murs »

Dans le cadre de son plan de relance, le Comité régional propose aux clubs une action intitulée « Escrime hors mur ».

Cette action doit permettre aux clubs de **faire découvrir l'escrime** au cours d'une séance réalisée auprès de structures telles qu'un centre de loisirs, une maison de quartier, un comité d'entreprise, centres sociaux, etc...

- Les 3 premières actions proposées par un club pourront être soutenues par le Comité Régional. Ainsi, le coût de la séance « découverte » sera pris en charge à hauteur de 50€ par le Comité Régional. L'opération est limitée à une séance par structure.

- Le Comité Régional se réserve le droit d'étudier toute autre action supplémentaire « Escrime hors murs », proposée par un club, qui contribuerait à favoriser le développement de son activité, l'objectif étant d'inciter les personnes sensibilisées lors de cette 1^{ère} séance de « découverte » à s'inscrire en club à la rentrée.

- La séance pourra être réalisée soit au sein de la structure soit dans le club si la structure n'a pas la possibilité d'accueillir l'activité.

- Chaque intervention auprès d'une structure devra faire l'objet d'un suivi par l'enseignant à partir d'un livret « retour sur l'action réalisée » qui devra notamment comporter :

- Le nom de la structure
- L'âge des participants
- Le nombre de participants...

L'enseignant devra attester de la réalisation de cette action.

- Les comités départementaux disposant de matériel (kits 1ères touches...) pourront le mettre à disposition d'un club si besoin.

- Si un club n'est pas en mesure de proposer un enseignant pour encadrer cette séance, l'ATD pourrait venir en appui pour réaliser cette séance « découverte ». Dans ce cas, c'est le comité départemental qui bénéficiera de l'aide du Comité Régional. Le club devra se rapprocher de son comité départemental.

Il appartiendra à chaque club de porter une attention particulière dans le maintien du lien avec les personnes sensibilisées entre la séance de découverte, la fin de saison (invitation aux portes ouvertes du club par exemple) et la rentrée de septembre pour optimiser la prise de licence.

Le Comité Régional est en train de finaliser des supports de communication, à remettre aux participants de ces actions, qui seront adressés prochainement aux clubs.

1/1